DLP27-6-68 796916

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DES PAYS DE LA LOIRE
EDITION DE LA STATION [redacted] ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, [redacted] VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE
[redacted]
C. C. P. Nantes 86-04-02 Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
[redacted]
25 F.

SUPPLEMENT N° 4 au BULLETIN N° 93 de JUIN 1968 - MAINE-&-LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE P.29
SUPPLEMENT N° 3 au BULLETIN N° 93 de JUIN 1968 - SARTHE, MAYENNE P.31
DEUX-SEVRES P.30
VIENNE P.29
SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN N° 93 de JUIN 1968 - VENDEE P.27

AVERTISSEMENTS -

VIGNE

MILDIOU - Le parasite existe pratiquement dans de nombreux vignobles et les récentes pluies vont provoquer son extension. En conséquence :

- dans le vignoble de Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, terminer d'urgence le traitement conseillé dans la note du 20 JUIN. Le renouveler s'il a été réalisé et éliminé par les récentes pluies.
- dans le vignoble de Neuville de Poitou dans la Vienne, terminer également de toute urgence le traitement conseillé dans la note du 21 Juin. Le renouveler dans toutes les parcelles où la dernière application a été lessivée par les pluies.
- dans les vignobles des départements de Maine-et-Loire (sauf le vignoble de Muscadet), de la Vienne (sauf le vignoble de Neuville de Poitou), de la Sarthe, de la Vendée et des Deux-Sèvres, renouveler d'urgence le traitement conseillé dans la note du 18 Juin partout où il a été éliminé par les récentes pluies.

Dans les parcelles fortement attaquées, compléter ce traitement par un poudrage.

Ne pas oublier d'intervenir sur les jeunes plantations.

BLACK-ROT - Dans le vignoble de Neuville de Poitou, le traitement dirigé contre le Mildiou assurera la protection contre le Black-rot.

INFORMATIONS -

OIDIUM - Cette affection se développe dans les vignes insuffisamment protégées. Profiter du traitement anti-Mildiou pour assurer la protection contre l'Oïdium. Si le temps le permet, compléter cette application par un poudrage pendant la floraison.

AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - TAVELURES - Compte-tenu des précipitations irrégulières mais parfois abondantes, il est rappelé que les traitements lessivés par les pluies doivent être renouvelés sans attendre d'avis de la Station. Toutefois, la Station précise que le Carpocapse est actuellement peu dangereux.

AVERTISSEMENTS -

POMMES DE TERRE

MILDIOU - Des foyers de Mildiou existent dans de nombreuses cultures, en particulier dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne. Partout où la dernière protection a été éliminée par les pluies, il convient de la renouveler dans les cultures non destinées à un prochain arrachage.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,
J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles,
R.GEOFFRION - J. BOUCHET

Tirage du 25 JUIN 1968.

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX